

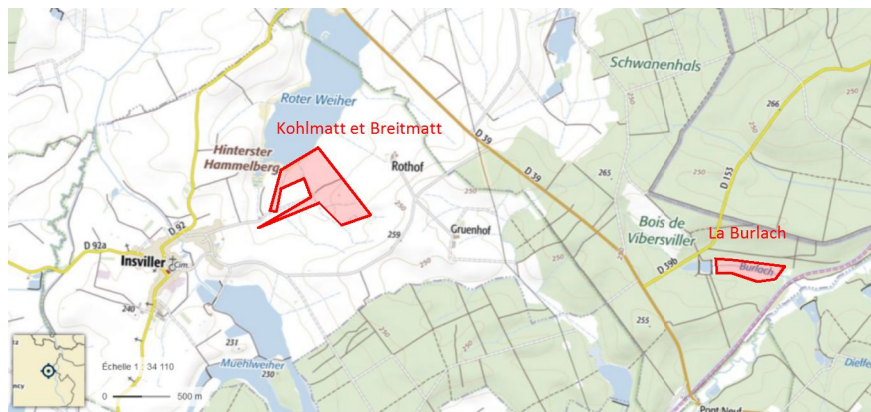
Sortie découverte du 5 juin 2016 sur deux prairies oligotrophes du Keuper à Vibersviller et Insviller, dans l'Est mosellan.

Introduction

Le 5 juin dernier a été l'occasion de faire découvrir deux très beaux sites de prairies oligotrophes propres aux terroirs du Keuper de l'est du plateau lorrain. Les zones parcourues se situent sur les communes de Vibersviller et Insviller, dans le Pays des étangs, entre la vallée de la Sarre à l'est et celle de l'Albe au nord-ouest.

Cette sortie était pour l'occasion co-organisée par Floraine et le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine ; ceci dans le but de rendre accessible la journée à des habitants des environs en plus de la quinzaine d'adhérents de Floraine ayant répondu présent. Ainsi, 19 personnes, dont deux enfants ont assisté à la journée.

Au cours de cette promenade botanique, plus de 210 taxons ont été observés et rapportés par les personnes présentes, les trois quart sont des plantes propres aux prairies.



Localisation des deux secteurs visités, source Géoportail©.

Une introduction générale sur le territoire et la problématique en lien avec les prairies au sens large a été proposée pour contextualiser la journée.

Histoire des prairies

L'histoire des prairies n'est pas la même d'une région à l'autre en France. Globalement l'évolution de la surface en herbe n'a pas été linéaire au fil du temps. Longtemps dévalorisés, ces milieux ont toujours été parmi les premiers à pâtir des mutations agricoles et/ou sociétales : en Lorraine les prairies ont souvent subi des épisodes de mise en culture au XIXe siècle en lien avec l'explosion démographique, puis au début du XXe siècle pour favoriser la production de légumineuses notamment. Les prairies semblent en revanche avoir été un atout pendant les périodes de crises (guerre de trente ans, guerres mondiales) confrontées au manque de main d'œuvre. Plus récemment, c'est lors de la seconde moitié du XXe siècle qu'une diminution majeure des prairies s'est enclenchée. Elle est la conséquence de changements profonds liés à la forte intensification de la production agricole et animale, à la Révolution fourragère et au développement du maïs ensilage (Huyghe, 2009).

A cela s'ajoute l'artificialisation et l'étalement urbain qui impactent avant tout des prairies. Cette dynamique se poursuit actuellement. Les prairies actuelles, et en particulier celles qui accueillent une grande diversité de formes de vies, constituent donc souvent un héritage chargé d'une forte histoire. Certaines d'entre-elles sont probablement très anciennes sans pour autant avoir perdu leur intérêt premier, la production de fourrage.

Géologie, paysage et orientations agricoles

La géologie de la zone visitée correspond à des affleurements de marnes irisées du Keuper ainsi que des limons de plateau. Les marnes du Keuper sont à l'origine du paysage local marqué par de nombreuses collines. Le territoire agricole de l'est-mosellan, visité ce jour, est principalement orienté vers la polyculture-élevage du fait notamment de la présence de nombreuses petites vallées inondables et de contraintes pédologiques qui limitent encore une mise en culture systématique.

Visite de la Bulach à Vibersviller

Après un rendez-vous au cœur du village de Vibersviller, le covoiturage nous emmène au cœur de la forêt domaniale d'Albestroff, pour consacrer la matinée à la visite de la prairie de la Burlach située au sur le ban communal de Vibersviller. Bien qu'insérée dans un complexe forestier étendu (chênaie pédonculée et chênaie-hêtraie), cette prairie est connectée aux prairies alluviales de la très intéressante vallée du Naubach, dont les eaux s'écoulent vers le nord. Le site visité, d'environ 10 ha, a été acquis en 2012 par le CEN Lorraine en tant que mesure compensatoire de la construction de la LGV-Est. Il s'agit là d'une parcelle allongée, légèrement encaissée à pentes très douces et avec une micro-topographie discrète mais qui ne trompe pas l'œil attentif des amis botanistes ayant répondu présent.

La parcelle prospectée, isolée des villages proches, semble avoir une occupation des sols orientée vers la prairie depuis plusieurs siècles (Carte des Naudin, Carte d'état major, ...) bien que des aménagements relictuels (fossés étroits) suggèrent d'autres usages historiques possibles. La vallée du Naubach a, elle, par contre, subi des modifications notables au cours des trois derniers siècles (Etang du Grand Nau au XIIIe siècle, construction du Canal des houillères au XIXe siècle).

L'isolement géographique de la prairie visitée et sa situation en contexte forestier (humidité atmosphérique importante qui contraint les agriculteurs à faucher tardivement) ont très certainement permis d'éviter une intensification des pratiques agricoles sur la parcelle.

La fauche extensive (pas ou très peu d'apport organique ou minéral) menée depuis de nombreuses années permet l'expression de groupements végétaux très spécialisés adaptés aux diverses contraintes écologiques du site. Ici, l'absence de fertilisation a permis d'éviter une banalisation de la flore qui aurait auquel cas privilégiée un cortège restreint dominé par quelques graminées très compétitrices.

La richesse floristique est élevée puisque l'on dénombre en moyenne une quarantaine de taxons sur 25 m² avec certains relevés comprenant plus de 50 espèces de plantes ! Au cortège classique de

plantes prairiales, telles que la Fétuque rouge (*Festuca rubra* subsp. *rubra*), le Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*), la Fétuque des prés (*Schedonorus pratensis*), l'Avoine dorée (*Trisetum flavescens*) ou le Bouton d'or (*Ranunculus acris*)..., s'ajoute plusieurs espèces acidoclines généralement abondantes sur les prairies du Keuper dont la Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*), la Luzule champêtre (*Luzula campestris*) et l'Agrostide capillaire (*Agrostis capillaris*).

Les deux espèces de marguerite (*Leucanthemum ircutianum* et *L. vulgare*) ont rapidement été identifiées sur le site. Le Silaüs des prés (*Silaum silaus*), avec sa floraison jaune-verdâtre, est bien représenté de même que la Gaudinie fragile (*Gaudinia fragilis*) qui s'exprime en petites touffes.

La parcelle visitée n'est pas soumise au régime alluvial de la vallée du Naubach. Les sols, plus ou moins argileux, correspondent localement à des pélosols qui se caractérisent par des signes d'hydromorphie assez bien marqués. Ces sols semblent permettre l'installation de plantes des molinaies, telles que la Succise des prés (*Succisa pratensis*), l'Épiaire officinale (*Betonica officinalis*), la Valériane dioïque (*Valeriana dioica*) ou encore la Molinie élevée (*Molinia caerulea* subsp. *arundinacea*), qui complètent le cortège des généralistes.

Au cortège de plantes oligotrophes citées précédemment s'ajoute des orchidées, dont la Dactylorhize de mai (*Dactylorhiza fistulosa*) qui teinte de pourpre le vert dominant, l'Orchis bouffon (*Anacamptis morio*) en fruit et l'Orchis moucheron (*Gymnadenia conopsea*) qui apporte sa touche rose pâle. Plusieurs petites laïches viennent compléter l'intérêt général de cette prairie : la Laïche des lièvres (*Carex leporina*) aux épis ovoïdes, la Laïche tomenteuse (*C. tomentosa*) dont le nom reflète l'aspect des utricules, la Laïche millet (*C. panicea*) légèrement bleuâtre que l'on évitera de confondre en l'absence de tige florifère avec la Laïche glauque (*C. flacca*) mais aussi la Laïche pâle (*C. pallens*) aux utricules d'un beau vert luisant.

Deux variantes hydriques semblent s'individualiser. Au niveau topographique supérieur les plantes mésophiles et méso-hygrophiles font presque l'unanimité avec la présence notamment de la discrète Stellaire graminée (*Stellaria graminea*) et la Danthonie (*Danthonia decumbens*), la Potentille tormentille (*Potentilla erecta*) et la délicate Amourette (*Briza media*). A un niveau topographique inférieur l'on rencontre une variante de végétation très proche ou ces dernières espèces font place à des plantes plus hygrophiles : la Lysimaque nummulaire (*Lysimachia nummularia*) qui rampe sous l'Oeil-de-perdrix (*Lychnis flos-cuculi*), le Gaillet des marais (*Galium palustre*) ou le Myosotis des marais (*Myosotis scorpioides*).

Exposé plein sud et en contact avec la lisière forestière, le niveau topographique le plus élevé n'est autres qu'une petite terrasse limoneuse assez discrète, aux contours sinueux, dominée par le Fromental (*Arrhenatherum eliatum*) et le Brome érigé (*Bromopsis erecta*). Au milieu de ces hautes graminées l'on y découvre une belle population de la Scabieuse des prés (*Scabiosa columbaria* subsp. *pratensis*) en fleur. S'ajoutent également l'Avoine pubescente (*Avenula pubescens*), la Petite pimprenelle (*Poterium sanguisorba*), le Trèfle jaunâtre (*Trifolium ochroleucon*) dont le nom indique la couleur, le Trèfle des montagnes (*Trifolium montanum*) à l'inflorescence d'un blanc pur ou cassé mais particulièrement globuleuse, la Koélerie grêle (*Koeleria macrantha*), la Laïche printanière (*Carex caryophyllea*) ou encore des aromatiques tels que le Lin purgatif (*Linum catharticum*) et le Polygala commun (*Polygala vulgaris*). Ces plantes, à affinités thermophiles pour la plupart, semblent profiter, en plus du soulèvement topographique et de l'exposition, de la proximité de la lisière forestière puisque les racines des arbres jouent un rôle drainant sur les horizons de sol supérieurs

particulièrement limoneux. Des espèces des lisières sont présentes ponctuellement dans ces communautés à l'instar de la Gesse à feuilles de Lin (*Lathyrus linifolius*) ou du Fraisier des bois (*Fragaria vesca*).

Non loin de là également en lisière, les pieds d'une belle voyageuse opportuniste, la Bermudienne des montagnes (*Sisyrinchium montanum*), ont été observés.

Le fossé principal, rectiligne, qui divise la parcelle dans le sens de la longueur date du XIXe siècle mais la micro-topographie et la flore permettent de déceler l'emplacement de l'ancien ruisseau via les nombreux petits méandres qu'il a gravé dans le paysage prairial. Une végétation particulièrement hygrophile y est associée dominée par la Laïche distique (*Carex disticha*) et complétée par l'Oenanthe fistuleuse (*Oenanthe fistulosa*), la Menthe aquatique (*Mentha aquatica*) qui nous signale sa présence une fois piétinée, ou encore la Véronique à écus (*Veronica scutellata*) entre autres. De belles populations immaculées d'Oenanthe à feuilles de peucedan (*Oenanthe peucedanifolia*) colorent çà et là cet ancien lit.

Localement, une végétation tout à fait originale s'exprime sur une vingtaine d'ares. Sa structure est clairement plus basse que les autres. Les plantes les plus recouvrantes sont le Genêt des teinturiers (*Genista tinctoria*) dont les inflorescences égaient la couleur vert-brunâtre dominante, la Pédiculaire des forêts (*Pedicularis sylvatica*) déjà quasi disparu à cette saison des zones ensoleillées, la Laïche puce (*Carex pulicaris*) qui attire l'œil par ses utricules brun luisants, la Succise des prés (*Succisa pratensis*) en feuilles, la Molinie élevée (*Molinia caerulea* subsp. *arundinacea*) encore discrète à cette saison ou encore le Nard raide (*Nardus stricta*), les espèces typiques des molinaies sont bien représentées. Parmi les plantes citées ci-dessus, la Laïche puce est protégée au niveau régional et n'est connue que de très rares stations en plaine dont celle-ci est la seule connue en Moselle de nos jours (mentionnée jadis dans quelques communes proches : Belles-Forêts, Fénétrange, Gondrexange, Rhodes, Sarrebourg). De même la station de Pédiculaire des forêts revêt d'un intérêt particulier. Cette plante ne semble pas mentionnée ailleurs en Lorraine en dehors du Massif vosgien et de l'Argonne. Les botanistes plus téméraires sont parvenus à localiser les rares pieds encore en fleur, de cette jolie vivace rose à feuilles profondément découpées, dans une zone refuge au niveau de la lisière sud soumise à l'ombre portée.



Pique-nique en lisière forestière, Vibersviller, 05/06/2016.

Visite des prairies d'Insviller aux lieux-dits Kohlmatt et Breitmatt

Après un pique-nique arrosé (merci Loïc !) en lisière forestière, nous avons repris la voiture pour parcourir une seconde prairie assez similaire (pélosol sur Keuper) située sur la commune d'Insviller à quelques kilomètres de là. En effet, en plus de la protection de l'Etang du Moulin d'une surface de 70 ha, le CEN Lorraine protège actuellement plus de 60 ha de prairies sur cette commune. Sur ces parcelles, les agriculteurs sont soumis au respect d'un cahier des charges de pratiques de fauche extensives (de même que la prairie de Vibersviller). Contrairement au contexte intra-forestier des prairies de Vibersviller, les prairies d'Insviller, assez proches du village, sont intégrées dans une importante mosaïque agricole où elles forment de vastes ensembles continus propices aux oiseaux qui nichent à même le sol dans les herbes folles.

De nombreuses plantes observées le matin ont pu être retrouvées l'après-midi. Nous avons pu noter en complément la présence de la Scorsonère des prés (*Scorzonera humilis*) et d'une très belle population du Cirse Anglais (*Cirsium dissectum*) mais aussi du Vulpin utriculé (*Alopecurus rendlei*) ou encore du Trèfle Porte-fraises (*Trifolium fragiferum*).



Prairie à Cirse anglais (*Cirsium dissectum*) , Insviller, 05/06/2016.

Ouverture

Le ciel chargé de nuages menaçants et les éclairs à l'horizon nous ont bien fait comprendre que l'heure de rentrer était arrivée. Mais chacun et chacune a remporté son image des prairies de l'est mosellan. Ces prairies peuvent encore avoir un avenir si on le souhaite vraiment. Les protections menées par le CEN Lorraine permettent dans quelques cas d'éviter de probables intensifications ou retournements lors de changement d'exploitant ou de projet d'urbanisation ; les botanistes peuvent contribuer à détecter les prairies intéressantes et à les faire connaître, à les valoriser, auprès des associations de conservation du patrimoine naturel, des exploitants agricoles et des riverains. Ainsi, certaines parcelles sont en cours de protection grâce aux données fournies par des bénévoles de Floraine. Une revalorisation de la prairie permanente et de sa place dans les exploitations agricoles est doucement en train de se mettre en place. Certains agriculteurs sont convaincus de l'intérêt de

ces quelques prairies à forte biodiversité au sein de leur d'exploitation. D'autres font progressivement évoluer leur regard à travers des actions diverses telles que le concours Prairies fleuries. Nos choix alimentaires contribuent aussi à promouvoir une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Enfin, la question de la ruralité n'a jamais été autant d'actualité. De nos jours, les alentours des villages, bien que verdoyants à l'instar des prairies, n'hébergent souvent plus que quelques rares formes de vie.

Guillaume Gama
guillaume_gama@yahoo.fr

Bibliographie

Gama G. 2012. Sites naturels protégés des Prairies et de l'Ancien Canal à Insviller et Lhor (57). Plan de gestion 2011-2017. Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine. Étude et document réalisés avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et de la Région Lorraine, 54 p. + annexes.

Gama G. 2014. Site naturel protégé de la Burlach à Vibersviller (57). Plan de gestion 2013-2019. Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine. Étude et document réalisés avec le soutien financier de Réseau Ferré de France, 48 p. + annexes.

Huyghe C. 2009. Evolution des prairies et cultures fourragères et de leurs modalités culturelles et d'utilisation en France au cours des cinquante dernières années. *Fourrages* (2009) 200, 407-428.

Tison J.M. & De Foucault B.(coords). 2014. Flora Gallica. Flore de France. Biotope, Mèze, 1196 p.

Vernier F. 2001. Nouvelle Flore de Lorraine. Kruch éd., 544 p.